

KLONDIKE Green Formule Concentré
Antigel Universel**RUBRIQUE 1: Identification****1.1. Identification**

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : KLONDIKE Green Formule Concentré Antigel Universel

1.2. Utilisation recommandée et limitations d'utilisation

Utilisation recommandée : Produits antigel et de dégivrage
Restrictions d'emploi : Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.

1.3. Fournisseur

KLONDIKE Lubricants Corporation
3078 275th Street
Langley, C.-B. V4W 3L4
Canada
Renseignements généraux 1-877-293-4691
www.klondikelubricants.com
info@klondikelubricants.com
Numéro de téléphone en cas d'urgence
Chemtrec (aux É.-U.) 1-800-424-9300
Chemtrec (international) 1-703-527-3887

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification GHS**

Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4	H302 Nocif en cas d'ingestion.
Sensibilisation cutanée, catégorie 1	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité pour la reproduction, catégorie 1B	H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2	H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (oral).

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence**Étiquetage GHS**

Pictogrammes de danger (GHS) :



Mention d'avertissement (GHS) :

Danger

Mentions de danger (GHS) :

H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (oral).

Conseils de prudence (GHS) :

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260 - Ne pas respirer les brouillards, aérosols, vapeurs.
P261 - Éviter de respirer les brouillards, aérosols, vapeurs.
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection, des vêtements de protection.
P301+P312 - En cas d'ingestion: Appeler un médecin en cas de malaise.
P302+P352 - Si sur la peau: laver abondamment à l'eau savon, Eau
P308+P313 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.
P321 - Traitement spécifique (voir Premiers secours sur cette étiquette).
P330 - Rincer la bouche.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale et nationale un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS)

Non applicable

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	% (w/w)	Classification GHS
l'éthylène glycol	(N° CAS) 107-21-1	< 100	Acute Tox. 4 (Oral), H302 STOT RE 2, H373
Tétraborate disodique anhydre	(N° CAS) 1330-43-4	0.01 - 0.3	Repr. 1B, H360 STOT RE 2, H373
sodium mercaptobenzothiazole	(N° CAS) 2492-26-4	0.01 - 0.3	Skin Corr. 1B, H314 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
- Premiers soins après inhalation : EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaise consulter un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau/... En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. PAS faire vomir à moins d'y être invité par le personnel médical. Faire boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets après inhalation : L'inhalation peut causer: irritation, toux, souffle court.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer une irritation de la peau, en cas de contact prolongé ou répété.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Peut provoquer une légère irritation. Symptoms may include pain, blinking, tears and redness.
- Symptômes/effets après ingestion : Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion d'une petite quantité de ce produit présente un sérieux danger pour la santé. Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (oral).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Tous les traitements devraient être basés sur les signes et symptômes de détresse observés chez le patient.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

- Moyens d'extinction appropriés : Incendies importants : Brouillard d'eau. Eau pulvérisée. Les petits feux: Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Sable.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

- Danger d'incendie : Aucun danger d'incendie ou d'explosion spécifique.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Porter un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Danger de glissement sur le produit déversé ou déversé.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. néoprène. gants en caoutchouc naturel. Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Gants de protection en caoutchouc néoprène ou nitrile. Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser de grandes quantités se répandre telles quelles dans l'environnement, ni déverser dans les égouts et les rivières.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Absorber et / ou contenir le déversement avec une matière inerte et placer dans un récipient approprié. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Ne pas laisser de petites fuites ou pertes s'accumuler sur les surfaces de marche.

Procédés de nettoyage : Prendre en matériau absorbant non combustible et pousser dans un récipient pour élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter de respirer les fume/mist/vapours/spray. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Handle in a well-ventilated area. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Ne pas stocker à proximité d'aliments, de denrées alimentaires, de médicaments ou de réserves d'eau potable.

Produits incompatibles : Oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Green Universal Antifreeze – Concentrate

Pas d'informations complémentaires disponibles

l'éthylène glycol (107-21-1)	
- ACGIH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Ethylene glycol
ACGIH OEL TWA [ppm]	25 ppm (V - Vapor fraction)
ACGIH STEL (mg/m ³)	10 mg/m ³ (I - Inhalable particulate matter, H - Aerosol only)
ACGIH OEL STEL [ppm]	50 ppm (V - Vapor fraction)
ACGIH OEL Ceiling	100 mg/m ³
ACGIH OEL Ceiling [ppm]	39,4 ppm
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: URT irr. Notations: A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen)
Référence réglementaire	ACGIH 2021
- NIOSH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL C [ppm]	50 ppm
Tétraborate disodique anhydre (1330-43-4)	
- ACGIH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Borate compounds, inorganic
ACGIH TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³
ACGIH STEL (mg/m ³)	6 mg/m ³
Remarque (ACGIH)	Varies URT irr
- OSHA - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OSHA PEL (TWA) [1]	10 mg/m ³ 8 hours
- NIOSH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA)	1 mg/m ³ 10 hours
sodium mercaptobenzothiazole (2492-26-4)	
Pas d'informations complémentaires disponibles	

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Éviter de créer des brouillards ou d'aérosols. Éviter les éclaboussures. Mettre en place une ventilation par aspiration localisée dans les systèmes de transfert fermés pour limiter au minimum les expositions.

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. néoprène/caoutchouc naturel

Protection oculaire:

En cas d'éclaboussures ou des aérosols: des lunettes de protection. Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial.

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements imperméables. Use safety shoes resistant to chemical products.

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Utilisez un appareil respiratoire approuvé muni de cartouches huile / brouillard.

Autres informations:

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Vert(e).
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 10,2 – 10,8 (50/50)
Point de fusion	: -13 °C
Point de congélation	: -13 °C

Point d'ébullition	: > 197 °C
Point d'éclair	: > 116 °C
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: < 0,1 mm Hg (@ 20°C)
Densité relative de vapeur à 20 °C	: > 1
Densité relative	: 1,119
Solubilité	: Produit très soluble dans l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: 427 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: 3,2 vol % Not determined
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Pas de propriétés oxydantes.

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Exposure to extremely high temperatures.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants forts. Bases fortes. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Oxydes d'azote. Aldéhydes. de l'alcool. Ethers. ammoniacale.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

ATE (voie orale)	510,694 mg/kg de poids corporel
l'éthylène glycol (107-21-1)	
DL50 cutanée rat	> 3500 mg/kg (souris)
CL50 Inhalation - Rat	> 2,5 mg/l/4h
ATE (voie orale)	500 mg/kg de poids corporel
Tétraborate disodique anhydre (1330-43-4)	
DL50 orale rat	3450 mg/kg male
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	> 2,03 mg/l 5h
ATE (voie orale)	3450 mg/kg de poids corporel
sodium mercaptobenzothiazole (2492-26-4)	
DL50 orale rat	2100 mg/kg male

sodium mercaptobenzothiazole (2492-26-4)	
DL50 cutanée lapin	> 7940 mg/kg New Zealand White Rabbit
ATE (voie orale)	2100 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (oral).

l'éthylène glycol (107-21-1)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	1000 mg/kg de poids corporel/jour
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	150 mg/kg de poids corporel/jour rein
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Tétraborate disodique anhydre (1330-43-4)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	58,5 mg/kg de poids corporel/jour
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	17,5 mg/kg de poids corporel/jour
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration	: Non classé
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Voies d'exposition possibles	: Contact avec la peau et les yeux. Inhalation.
Symptômes/effets après inhalation	: L'inhalation peut causer: irritation, toux, souffle court.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer une irritation de la peau, en cas de contact prolongé ou répété.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Peut provoquer une légère irritation. Symptoms may include pain, blinking, tears and redness.
Symptômes/effets après ingestion	: Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion d'une petite quantité de ce produit présente un sérieux danger pour la santé. Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (oral).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Il n'y a pas de données écotoxicologiques connues pour ce produit.

l'éthylène glycol (107-21-1)	
CL50 poisson 1	72860 mg/l Pimephales promelas
EC50 crustacea	> 100 mg/l
NOEC chronique poisson	15380 mg/l Pimephales promelas
NOEC chronique crustacé	8590 mg/l Ceriodaphnia sp.

Tétraborate disodique anhydre (1330-43-4)	
CL50 poisson 1	74 mg/l 96h Limanda limanda

sodium mercaptobenzothiazole (2492-26-4)	
CL50 poisson 1	1,87 mg/l 96h

12.2. Persistance et dégradabilité

Green Universal Antifreeze – Concentrate	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

l'éthylène glycol (107-21-1)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Biodégradation	> 60 % 28 d

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Green Universal Antifreeze – Concentrate	
Potentiel de bioaccumulation	Ne bioaccumule significativement.
l'éthylène glycol (107-21-1)	
Log Pow	- 1,36
Potentiel de bioaccumulation	Ne devrait pas y avoir de bioaccumulation.
sodium mercaptobenzothiazole (2492-26-4)	
Log Pow	2,42

12.4. Mobilité dans le sol

Green Universal Antifreeze – Concentrate	
Ecologie - sol	Dissolves in water. If products enter soil, will be highly mobile and may contaminate ground water.

12.5. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Ne pas rejeter le produit dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Recommandations pour l'élimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Indications complémentaires : Recycler le produit ou l'éliminer en sécurité.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Non réglementé.

Transport maritime

Non réglementé.

Transport aérien

Non réglementé.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Directives nationales

Green Universal Antifreeze – Concentrate
Tous les ingrédients sont inscrits sur la liste intérieure des substances (DSL) ou non-Liste intérieure des substances (LES).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données : ACGIH 2000. European Chemicals Agency (ECHA) Registered Substances list. Accessed at <http://echa.europa.eu/>. Krister Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition. National Fire Protection Association; Fire Protection Guide to Hazardous Materials; 10th edition. OSHA 29CFR 1910.1200 Hazard Communication Standard. TSCA Chemical Substance Inventory. Accessed at <http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html>.

Autres informations : Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations et acronymes:

	ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists)
	ATE: estimation de toxicité aiguë
	ATE: estimation de toxicité aiguë
	CAS (Chemical Abstracts Service) number.
	CLP: Classification, étiquetage, emballage.
	CE50: concentration environnementale associée à une réponse de 50% de la population d'essai.
	GHS: Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques).
	LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai
	OSHA: Occupational Safety & Health Administration
	TSCA: Toxic Substances Control Act
	STEL: à court terme de limites d'exposition
	TWA: Poids moyen

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ :

Bien qu'une attention raisonnable ait été portée à la préparation du présent document, nous ne prolongeons aucune garantie et ne faisons aucune représentation relativement à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus dans les présentes, et nous n'assumons aucune responsabilité quant à la pertinence de ces renseignements pour les objectifs prévus de l'utilisateur ou quant aux conséquences de leur utilisation. Chaque personne doit déterminer la pertinence des renseignements pour leur(s) objectif(s) particulier(s). Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre représentant de KLONDIKE®, Inc.

Applications finales **NON** soutenues par KLONDIKE®, Inc. pour le monoéthylène glycol, le diéthylène glycol et le triéthylène glycol. Ces restrictions comprennent des produits contrôlés par la loi, des applications qui peuvent susciter des risques inacceptables et d'autres applications que KLONDIKE® a décidé de ne pas soutenir, entre autres pour minimiser les risques inutiles et les responsabilités pour l'entreprise. KLONDIKE®, Inc. ne commercialise pas sciemment ces produits dans ces applications non soutenues. Cette liste n'est pas exhaustive et KLONDIKE®, Inc. se réserve le droit de la modifier en tout temps.

- L'utilisation pour la production de tabac et la fabrication de produits du tabac (y compris, entre autres, des additifs, des humectants, des filtres, des encres et du papier)
- L'utilisation pour la production de fumée artificielle, de brouillards théâtraux et de bruines. Ceci comprend des applications comme les cigarettes électroniques / artificielles.
- L'utilisation comme ingrédient dans des combustibles pour réchauffer la nourriture (application de type Sterno™) ou dans des combustibles pour chauffer des espaces clos où une exposition humaine est possible.
- L'utilisation dans des systèmes d'extincteur automatique d'incendie.
- L'utilisation dans la fabrication de munitions.
- L'utilisation dans la production de dégivreurs pour utilisation sur les routes, les trottoirs et les toilettes d'aéronefs.
- L'utilisation comme un composant de fluides caloporteurs dans des systèmes où les fluides caloporteurs pourraient infiltrer une eau potable (c.-à-d., fuite dans un échangeur, défaillance d'un dispositif de non-retour, ou autres moyens).
- L'utilisation comme un composant non réagi dans une formulation pour un contact humain / animal interne ou externe direct, y compris, entre autres, par ingestion, inhalation et contact avec la peau, ainsi que dans des dispositifs médicaux / vétérinaires. Des exemples de telles applications sont des utilisations comme composant direct dans des aliments, des boissons, des produits pharmaceutiques, des cosmétiques, des produits de soins personnels ou des produits pour enfants.
- L'utilisation pour une utilisation par des consommateurs ou des hôpitaux à des fins de désodorisation ou de purification de l'air par pulvérisation sous forme d'aérosol.
- L'utilisation comme un composant non réagi dans des adhésifs, des plastifiants et des adoucisseurs pour l'emballage avec un contact direct avec des aliments ou des boissons.
- L'utilisation comme un composant non réagi dans la formulation de colles, de pâtes, de sachets chauds ou froids ou autres articles où le potentiel pour un contact humain important ou d'ingestion humaine existe (y compris, entre autres, la colle/pâte scolaire pour enfants, la colle/pâte pour arts/bricolage, jouets, produits pour enfants).
- L'utilisation comme un fluide dans une tuyauterie soumise à des essais de mise en pression.